

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Cadres éthique, déontologique et juridique de l'intervention** 2020-2021

Code T.TS.SO359.F5.F.20	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	--

Volées :
PT 2020, EE 2019, TP 2019

Semaines 38 à 51
Jeudi ou Vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Identifier et nommer les valeurs qui fondent l'action de chaque professionnel-le en travail social.
- Expliquer les cadres juridiques de l'intervention en travail social (droit des personnes, droit de la famille et responsabilité pénale)
- Repérer et apprécier les tensions inhérentes à chaque intervention sociale et les questionnements d'ordre éthique (enjeux et dilemmes) en se basant sur les étapes d'un processus de délibération.
- Construire et exercer son positionnement professionnel en articulant éthiques de la responsabilité et de la conviction.
- Façonner son éthique professionnelle (construire son argumentation éthique) en la conjuguant avec les cadres juridique et déontologique de l'intervention en travail social.
- Examiner (décomposer) le processus de construction d'une norme et apprécier la discussion entre éthique, morale et droit.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

A travers différents cours et ateliers, déclinés en journées thématiques (ou contenus), ce module a pour objectif d'aider les étudiant-e-s à développer les outils qui leur permettront de répondre à une question: que faut-il faire pour bien faire ? Se poser cette question, impossible à éluder dans le travail social, c'est aussi questionner la visée du travail social et de ce qu'il est utile, bon et juste d'entreprendre.

Pour saisir et prendre en compte la complexité du champ social, les étudiant-e-s sont invité-e-s à articuler/mailler trois dimensions :

- une dimension juridique : les étudiant-e-s devront acquérir les notions de base théoriques / générales du droit et cela autour de thématiques bâties sur des situations concrètes. Elles et ils bénéficieront d'une introduction au droit, aux droits humains et aux droits des personnes, au droit de la famille, au droit pénal et à la responsabilité pénale.
- une dimension éthique : les étudiant-es seront invité-e-s à questionner leurs valeurs et celles du travail social ; développer une réflexion personnelle sur le rôle et l'usage de l'éthique dans le travail social (visée éthique) ; discuter des outils tels que la délibération éthique (une méthode leur permettant d'appréhender des situations comportant un dilemme éthique leur sera présentée) et s'initier à l'éthique de la discussion.
- une dimension déontologique : à partir de situations comportant un dilemme éthique, les étudiant-e-s seront invité-e-s à questionner le sens de l'éthique professionnelle et penser les notions d'investissement personnel et de sens de l'action dans le travail social, en articulant éthique de la responsabilité et de la conviction, tout en inscrivant et discutant leurs réflexions dans le Code de déontologie d'Avenir Social.

Dans ce module, nous souhaitons que les étudiant-e-s acquièrent une grammaire et un vocabulaire juridico-éthique qui leur permettra de développer un questionnement critique, personnel et professionnel, dynamique, en contexte, fondé et centré sur des questions d'éthique.

Formes d'enseignement :

Le module comprendra des cours théoriques en plenum, du travail en ateliers sous la conduite d'un-e responsable, des articles à lire et du travail encadré.

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation continue composée de trois parties :

- le dépôt d'un document écrit individuel (prérequis) sur la plateforme moodle du module au plus tard le **jeudi 5 novembre 2020 à 18h00 (semaine 45)**.
- un dossier écrit collectif (travail d'approfondissement) sera à déposer sur la plateforme moodle du module au plus tard le **vendredi 18 décembre 2020 à 18h00 (semaine 51)**.
- un examen sur table (QCM), en version papier ou informatisée, sera à passer le **vendredi 5 février 2021 (semaine 5)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un travail écrit individuel à rendre au plus tard le **vendredi 16 avril 2021 (semaine 15)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

9 Bibliographie

Bibliographie

- AvenirSocial (2010). *Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s*. Berne : AvenirSocial.
- Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail : la mort dans les relations professionnelles*. Lausanne : Éditions de l'EESP.
- Bonvin, J.-M. & Farvaque, N. (2008). *Amartya Sen : une politique de la liberté*. Paris : Michalon
- Bouquet, B. (2017). *Éthique et travail social, une recherche de sens*. (3e éd.) Paris : Dunod.
- Deonna, J. & Tieffenbach, E. (Dir.). (2018). *Petit traité des valeurs*. Paris : Ithaque.
- Derrida, J. (2001). Une hospitalité à l'infini. In Seffahi, M. (Dir.). *Manifeste pour l'hospitalité – aux Minguettes – Autour de Jacques Derrida (pp.97-106)*. Grigny : Paroles d'Aube
- Eribon, D. (2018). *Principes d'une pensée critique*. Paris : Fayard.
- Foucault, M., Lorenzini, D. & Fruchaud, H.-P. (Dir.). (2015). *Qu'est-ce que la critique ? suivi de La culture de soi*. Paris : VRIN
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du Mauss*, 1(23), 152-164.
- Fuchs, E. (1996). *Comment faire pour bien faire ? : introduction à l'éthique*. Genève : Labor et Fides.
- Guillod, Olivier ; Burgat, Sabrina (2018). *Droit des familles*. Bâle. Helbing Lichtenhahn, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel.
- Jeanrenaud, C., Meigniez, M., Malatesta, D. & Magalhães de Almeida, A. (2019, 26 août). Un collectif 2.0 pour les sans-abris à Lausanne. *Reiso*. Récupéré de www.reiso.org
- Junod, R., Romagnoli, S. & Denervaut, J.-M. (2017). *L'inquiétude pour le monde et la pensée critique*. Genève : Éditions IES.
- La Gasnerie, G. (2018). *Penser dans un monde mauvais*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (Dir.). (2020). *L'accompagnement social et la mort*. Lausanne : Éditions HETSL.
- Malatesta, D. & Golay, D. (2010). La participation des enfants au débat public: une expression des dominants ? *Nouvelles Questions Féministes*, 29(2), 88-99.
- Malherbe, J.F. (2003). *Déjouer l'interdit de penser : essai d'éthique critique*. Montréal : Liber.
- Meier, Philippe; Stettler, Martin; (2019). *Droit de la filiation*. Zürich. Editions Schulthess Verlag
- Meier, Philippe; (2016). *Droit de la protection de l'adulte*. Zürich. Editions Schulthess Verlag
- Rich, A. (1994). *Éthique économique*. Genève : Labor et Fides.
- Ricoeur P. (1989). L'éthique, la morale et la règle. *Autres Temps : Les cahiers du christianisme social*, 24, 52-59. doi: <https://doi.org/10.3406/chris.1989.1347>
- Thévoz, J.-M. (1995). Éthique de la relation d'aide. *Bulletin de la Fondation du centre médico-social Pro Familia*, 23, 6-20.

Titre des recherches :

Magalhães de Almeida, A et Malatesta, D. (Dir). L'intervention sociale en mouvement : ethnographie d'une maraude lausannoise. Avec la collaboration de : Meigniez, M. Masciulli, V. & Jeanrenaud, C. Financé par HES-SO, Ra&D du domaine Travail social, programme de recherche prioritaire.(01.04.2018-31.12.2019).

10 Enseignants

Arbel Anouk
Bertho Béatrice
Berthod Marc-Antoine
Bertocchi Silvie
Blanc Jacqueline
Bottarelli Luisa
de Coulon Giada
de Meyer Patricia
Deonna Julien
Haunreiter Katja
Henny Schoechli Elisabeth
Jaccard Camille
Krafft Matthieu
Kuehni Morgane
Magalhães de Almeida António
Malatesta Dominique
Mangold Patrick
Mayor Stéphan
Meigniez Maëlle
Mingard Fabien
Racine Manon
Sans enseignant
Steiger Bhama

Nom du responsable de module *

DE MEYER Patricia et MAGALHÃES DE ALMEIDA António Magalhães

Descriptif validé le *

11.09.2020

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Relation professionnelle et participation 2020-2021

Code T.TS.SO359.F7EE.F.20	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

Volées :
EE 2019 et TP 2019

Jedi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences:

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs:

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d':

Objectifs pour Communication/entretien :

- Analyser les échanges entre des individus et identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication.
- Décrire les principes de la CNV.
- Élaborer des stratégies de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module.
- Décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnelle.
- Appliquer les techniques d'entretien.

Objectifs pour Expression :

- Être capable d'utiliser divers outils de médiation pour favoriser l'expression individuelle et collective.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :

- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre.
- Communiquer : les principes généraux de la communication (approche systémique), la communication non violente et la médiation (approche humaniste), le droit de communiquer.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module sera réalisée sur deux axes, le premier constituant un prérequis au deuxième :

- **Premier axe:** Participation aux cours et réalisation de deux travaux encadrés évalués de manière sommative, dans le courant du semestre.
- **Deuxième axe** sur la thématique Communication/entretien : Travail d'analyse d'un entretien à remettre pour le vendredi 18 décembre 2020 (semaine 51).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, l'étudiant-e se présente aux nouvelles épreuves d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit:

- Analyse d'un entretien filmé à remettre pour le vendredi 26 mars 2021 (semaine 12).
- Examen écrit sur table (concernant la thématique "Communication/entretien") le mercredi 24 mars 2021 (semaine 12).

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

La présence au cours est obligatoire et toute absence donnera lieu à un travail complémentaire.

9 Bibliographie

Pour la bibliographie, voir support de cours sur Moodle.

10 Enseignants

Beck Philippe
Carrel Olivier
Emmenegger Véronique
Girardet Khedidja
Mellina Joël

Nom du responsable de module *

Girardet Khedidja

Descriptif validé le *

17 juin 2020

Descriptif validé par *

André Antoniadis

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Engagement personnel et professionnel 2020-2021

<p>Code T.TS.SO359.F10.F.20</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
6 ECTS

Langue(s)
 français

Volées :
PT 2020, EE 2019, TP 2019

Semaines 38 à 22
Vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

- Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :
- Identifier les différentes dimensions de l'intimité en lien avec le travail social
 - Reconnaître et expérimenter les dimensions corporelle, cognitive, émotionnelle et sociale dans la relation à soi et à l'autre en travail social
 - Identifier leurs propres ressources et limites dans ces dimensions
 - Identifier leurs besoins en matière de professionnalisation

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

S'engager en travail social, c'est mettre en jeu une part intime de nous-même, c'est aussi rencontrer l'intimité des bénéficiaires, du nourrisson à la personne âgée. Notre culture, nos représentations, notre propre parcours, notre éducation contribuent à forger notre rapport à l'intime. Tout au long de ce module, les étudiant-e-s pourront se familiariser avec les dimensions subtiles et complexes des 6 thématiques suivantes en lien avec le travail social :

- Intimité : vie privée - vie publique
- Corps : santé/maladie, normes/hors-normes
- Résonances
- Santé au travail/études : gestion du stress
- Rapport à l'argent
- Sexualités

Afin de permettre une bonne continuité sur l'ensemble des deux semestres, chacune des journées du module se déroulera de la même façon :
Le matin

- pléniums : la journée débutera par des apports théoriques en plénum sur une des 6 thématiques.
- ateliers-débats : nous poursuivrons le travail en ateliers en petits groupes (20 étudiant-e-s) pour pouvoir expérimenter, débattre, prendre ces thématiques à bras le corps et co-construire le savoir sur la base des apports théoriques vus en plénum.

Les après-midis: en groupe de 20 étudiant-e-s

- ateliers d'expression créatrice : avec une équipe d'intervenant-e-s formé-e-s à l'expression artistique.
- ateliers d'expression théâtrale : avec une équipe de comédien-ne-s formé-e-s au théâtre de l'opprimé.

Ces ateliers d'expression, stimuleront les 5 sens, en articulant imaginaire, sensorialité, émotions et corporéité.

Les étudiant-e-s pourront expérimenter, se rendre réceptifs à ces thématiques liées à l'intime, dans l'objectif de devenir conscient-e-s des différentes réalités et de développer des attitudes en adéquation avec les valeurs du travail social.

Ces ateliers d'expression nécessiteront une présence engagée (corporelle, émotionnelle et sensorielle) des étudiant-e-s afin de pouvoir ressentir, expérimenter et apprendre tout en créant un sentiment d'appartenance positive à un groupe de futur-e-s travailleur-euse-s sociaux. Tout au long du module, chaque étudiant-e tiendra un journal de bord personnel et confidentiel où il-elle pourra consigner son itinéraire, ses découvertes, ses réflexions.

Aucune compétence artistique ou théâtrale préalable n'est requise. Ce module est avant tout une exploration personnelle et collective qui permettra d'initier et de développer un travail réflexif sur soi, un voyage intérieur, mais également un voyage vers l'autre et les interactions en situation professionnelle.

Un travail écrit faisant la synthèse des apprentissages personnels, sur la base du journal de bord, des expériences et de la théorie abordée, sera demandé à l'issue du module.

Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra sur chaque thématique

Expérimentation et co-construction:

- Ateliers-débat sur les thématiques
- Ateliers d'expression en arts plastiques
- Ateliers d'expression théâtrale
- Tenue d'un journal de bord personnel sur la totalité du module

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Évaluation sommative : participation engagée aux 9 jours du Module
- Évaluation sommative : travail écrit individuel de 4 pages à remettre pour le **vendredi 30 avril 2021**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, l'étudiant-e se présente à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un travail écrit individuel de 4 pages à rendre pour le vendredi 27 août 2021.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

10 **Enseignants**

Arbel Anouk
de Meyer Patricia
Eggimann Véronique
Frund Robert
Golay Dominique
Haunreiter Katja
Jetzer Anne
Klay Justine
Morier-Genoud Pascal
Portillo Magali Susan
Soguel Isabelle
Vacataire1
Vacataire2
Vacataire3
Vacataire4
Vacataire5
Vacataire6
Vacataire7
Vacataire8

Nom du responsable de module *

ARBEL Anouk

Descriptif validé le *

17 juin 2020

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 1 EE 2019-2020

<p>Code T.TS.SO359.FP1EE.F.19</p> <p>Niveau</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation *</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle</p> <p><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 30 crédits ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • la partie formation "terrain" équivaut à 25 crédits ECTS • la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 5 crédits ECTS 	<p>Langues(s)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

Volée EE2019

Semestres 1 à 4

Sem. 1 : Automne 2019

Sem. 2 : Printemps 2020

Sem. 3 : Automne 2020

Sem. 4 : Printemps 2021

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Participer à tous les cours de la formation pratique 1 ainsi qu'aux permanences obligatoires.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Être capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Être capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Être capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Être capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Être capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Être capable d'évaluer ses propres interventions.
- Être capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Être capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Être capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Être capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Être capable d'évaluer son action professionnelle.
- Être capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Être capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Être capable de se positionner dans son processus de formation.
- Être capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

- Cours de préparation à la formation pratique (à l'EESP)
- Cours d'analyse de l'activité
- Supervision

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 19 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
2. Au minimum 85 jours effectifs (équivalent plein temps)
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2** (au plus tard à fin avril 2020).
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
7. Attestation de 10h de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à **une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit aux semestres 5 à 8.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

Modalité A

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Elle s'effectue en deux séries de 10 séances de 1 heure avec la/le même superviseur-e en parallèle des deux périodes de formation pratique.

Modalité B, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

A la fin de votre formation pratique 1, vous devrez fournir l'attestation des 10 heures de supervision, remplie et signée par votre superviseur. Sans cette attestation, votre note de formation pratique 1 ne pourra être attribuée.

9 Bibliographie

- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *
4 juillet 2009

Descriptif validé par *

Philippe Beuret